

## Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'Université Toulouse 1 Capitole en 2013

**Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, soit 27 à 30 mois après l'obtention d'une LPro à UT1, 94% des diplômés entrés sur le marché du travail dès leur diplomation sont en emploi. Parmi les salariés, 88% occupent un emploi à durée indéterminée (EDI) et 80% un emploi intermédiaire ou cadre. Après une promotion 2012 pour laquelle la situation professionnelle des diplômés 27 à 30 mois après la LPro avait été moins bonne que pour la promotion précédente, on retrouve pour les diplômés 2013 une situation plus favorable.**

**Comme les deux années précédentes, près d'un diplômé sur deux considère plus de deux ans après leur diplomation qu'un diplôme inférieur au BAC+3 est suffisant pour exercer leur fonction. De la même manière 3 sur 10 jugent qu'ils sont employés en dessous de leur niveau de compétence.**

**Enfin, 36% des diplômés d'une LPro en 2013 ont poursuivi des études l'année suivante. Ce taux est en nette hausse par rapport aux deux promotions précédentes (+6 et +7 points). Le plus souvent, il s'agit toujours de poursuites d'études en Master, et dans un autre établissement d'enseignement supérieur qu'UT1.**

### Qui sont les diplômés d'une LPro à UT1 ?

58% des diplômés de LPro à UT1 en 2013 sont des femmes (55% en 2012). De plus, 96% sont de nationalité française (99% en 2012). 62% des diplômés sont originaires de la Région Midi-Pyrénées (21% de Haute-Garonne), 35% d'une autre région française et 3% d'un pays étranger. La part des diplômés originaires de Midi-Pyrénées est plus élevée que pour la promotion 2012 (57%) et rejoint celle de 2011 (64%).

61% de ces diplômés ont obtenu leur baccalauréat l'année de leur 18 ans ou avant (ils étaient 57% en 2011 et 2012), 27% avec une année de retard et 11% avec plus d'une année de retard.

50% sont titulaires d'un Baccalauréat Général (majoritairement Economique et Social ou Scientifique), 41% d'un Baccalauréat Technologique et 9% d'un Baccalauréat Professionnel.

75% des diplômés n'ont pas interrompu leurs études entre le baccalauréat et la LPro, 16% se sont arrêtés d'étudier pendant moins de deux ans et 9% pendant deux années ou plus. De plus, 60% des diplômés déclarent avoir obtenu un BTS, 25% un DUT, 8% une autre Licence Professionnelle, 6% une Licence générale avant la LPro obtenue en 2013.

58% des diplômés ont obtenu une LPro dans le domaine Echange et gestion en 2013 (ils étaient 53% en 2011 et 2012), 17% en Communication et information (19% en 2011 et 2012), 9% en Gestion de la production industrielle (11% et 12% précédemment), 12% en Agronomie et 5% dans le domaine des Activités juridiques. Les hommes sont majoritaires au sein des LPro Communication et information ainsi qu'Agronomie alors que l'on retrouve plus de femmes dans les LPro Echange et Gestion, Activités juridiques et Gestion de la production industrielle.

### Quelle insertion professionnelle pour ces diplômés ?

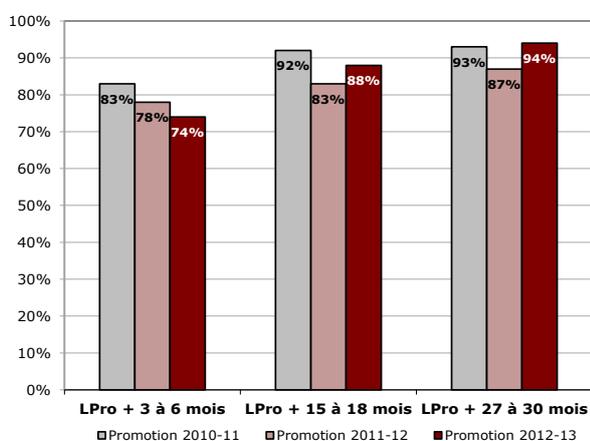
#### Quelle évolution du taux d'emploi ?

Parmi les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études après la LPro, 91% sont en emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention de leur LPro, 6% à la recherche d'un emploi et 3% inactifs (année sabbatique, parent au foyer...). Le taux d'emploi est donc de 94% au

1<sup>er</sup> décembre 2014. Deux ans plus tôt (entre 3 et 6 mois après la LPro) le taux d'emploi était de 74%. Entre 15 et 18 mois après la LPro, au 1<sup>er</sup> décembre 2014, il était de 88%.

Après avoir diminué pour la promotion 2012, le taux d'emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention de la LPro a retrouvé le niveau de la promotion 2011. En revanche, on observe que les diplômés 2013 mettent plus de temps que ceux des promotions précédentes à être en situation d'emploi : entre 3 et 6 mois après la LPro 74% sont en emploi contre 83% de la promotion 2011 et 78% de la promotion 2013.

**Evolution du taux d'emploi après l'obtention de la LPro des promotions 2010-11, 2011-12 et 2012-13**



Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2015  
Population : Diplômés d'une LPro en 2011, 2012 et 2013 à UT1 répondants aux critères MESR (resp. 150, 161 et 143 individus)

39% des diplômés ont été directement recrutés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur stage ou contrat en alternance de LPro (ils étaient 40% lors de l'enquête précédente et un tiers pour la promotion 2011). Par ailleurs, 9% se sont vus proposer un contrat à l'issue de leur stage ou contrat d'alternance mais l'ont refusé, 47% n'ont pas eu de proposition de la part de l'entreprise et 5% n'avaient pas effectué de stage ou une LPro en alternance.

Pour ceux qui n'ont pas été recrutés à la suite du stage ou du contrat d'alternance, la recherche du 1<sup>er</sup> emploi a souvent duré moins de 4 mois (68% moins de 4 mois, 18% entre 4 et 6 mois, 14% plus de 6 mois).

Tout type de recrutement confondu, la part des diplômés qui ont mis plus de 6 mois à obtenir leur premier emploi a diminué de 6 points par rapport à la promotion précédente : 9% pour la promotion 2013 contre 15% pour les diplômés 2012.

Pourtant, comme nous le disions précédemment, le taux d'emploi de la promotion 2013 entre 3 et 6 mois après l'obtention de la LPro est inférieur de 4 points à celui de la promotion précédente. Il est donc possible que les diplômés mettent globalement moins de temps à trouver un 1<sup>er</sup> emploi mais qu'ils aient davantage connu de situations d'alternance entre emploi et chômage pendant leur 1<sup>ère</sup> année sur le marché du travail.

### **Quel type d'emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2015 ?**

Pour 65% des diplômés en activité, l'emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2015 est le 1<sup>er</sup> emploi depuis l'obtention de la LPro. Par ailleurs, 8 diplômés sur 10 occupent leur emploi depuis plus d'un an au moment de l'enquête et même 95% lorsqu'ils occupent toujours leur 1<sup>er</sup> emploi (contre 1 sur 2 lorsque l'emploi au moment de l'enquête n'est pas le premier).

52% des diplômés occupent leur 1<sup>er</sup> emploi dans leur département d'origine. Plus précisément, cela concerne 59% des diplômés originaires de la région Midi-Pyrénées contre 41% de ceux qui viennent d'une autre région française.

Ainsi, lors de leur 1<sup>er</sup> emploi après la LPro, 24% des diplômés travaillent en Haute-Garonne, 42% dans



### **Méthodologie d'enquête**

L'enquête quantitative sur la situation professionnelle et la poursuite d'études des diplômés 2013 d'une Licence Professionnelle à UT1 Capitole a été menée entre début décembre 2015 et mi-mars 2016 par e-mail et par téléphone. 341 personnes diplômées d'une LPro en 2013 et nées en 1983 ou après ont été sollicitées, 274 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 80,4%.

La population prise en compte pour l'analyse de l'insertion professionnelle porte ici sur les diplômés de nationalité française ; nés en 1983 ou après ; n'ayant pas interrompu leurs études pendant deux ans ou plus avant l'obtention de la LPro en 2013 ; ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur aux rentrées universitaires 2013 et/ou 2014. Ces critères sont définis par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. A l'issue de l'enquête, 143 personnes disposent de ces caractéristiques soit 52% des diplômés d'une LPro d'UT1 en 2013 nés en 1983 ou après qui ont répondu à l'enquête.

L'analyse des poursuites d'études après la LPro porte quant à elle sur l'ensemble des diplômés interrogés.

un autre département de la région Midi-Pyrénées, 32% dans une autre région française et 2% à l'étranger. Notons que le taux de 1<sup>er</sup> emploi en Haute-Garonne a diminué de 8 points par rapport à la promotion précédente (rattrapé en partie par le taux de 1<sup>er</sup> emploi dans les autres départements de la région Midi-Pyrénées (+4 points)).

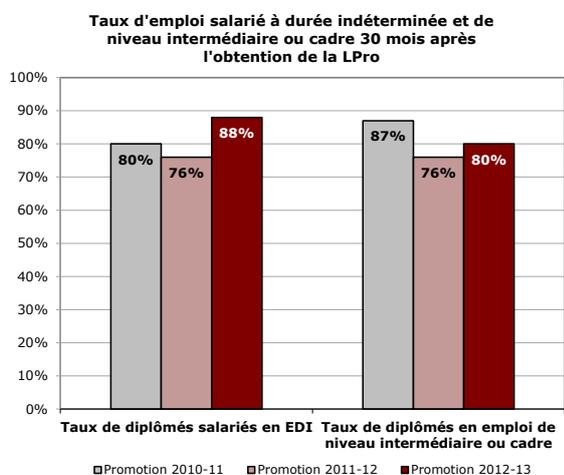
Pour les diplômés qui ont exercé plusieurs emplois depuis la LPro, on observe peu de changement entre le lieu de travail du 1<sup>er</sup> emploi et celui au 1<sup>er</sup> décembre 2015. Ainsi, au moment de l'enquête 65% des diplômés travaillent en Midi-Pyrénées.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI) parmi les salariés est de 88%. Contrairement aux années précédentes, ce statut dépend assez peu du nombre d'emplois occupés depuis l'obtention de la LPro.

Par ailleurs, 80% des diplômés occupent un emploi intermédiaire ou de cadre au 1<sup>er</sup> décembre 2015.

Au moment de l'enquête le taux d'EDI est en nette hausse par rapport aux deux promotions précédentes. Alors qu'il avait connu une baisse pour la promotion 2012, pour celle de 2013 il dépasse de 8 points le taux d'EDI des diplômés 2011.

De même, après une chute importante lors de l'enquête précédente, le taux de diplômés 2013 qui occupent un emploi de cadre ou profession intermédiaire dépasse cette année celui de la promotion 2012 (80% contre 76%) pour se rapprocher des diplômés 2011 (87%).



Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2015  
Population : Diplômés d'une LPro en 2011, 2012 et 2013 à UT1 répondants aux critères MESR (resp. 150, 161 et 143 individus)

30 mois après la LPro, le secteur d'activité dans lequel les diplômés travaillent dépend fortement de

leur domaine de formation. Les titulaires d'une LPro Communication et information travaillent majoritairement dans les secteurs du commerce et de l'information et la communication. Les titulaires d'une LPro Echange et gestion ont quant à eux trouvé un emploi dans le secteur des activités financières et d'assurance. Les diplômés d'une LPro Agronomie ont naturellement trouvé un emploi dans l'agriculture. Enfin, ceux qui ont obtenu une LPro Gestion de la production industrielle travaillent majoritairement dans l'industrie.

95% des diplômés travaillent à temps plein au moment de l'enquête. Parmi les quelques diplômés qui travaillent à temps partiel la moitié l'a choisi, l'autre subit cette situation.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, le salaire net moyen par mois hors prime équivalent temps plein (ETP) des diplômés travaillant en France est de 1415€. Si nous incluons les primes nous atteignons un revenu moyen de 1512€ net par mois, sachant que les primes ou 13<sup>ème</sup> mois concernent 63% des diplômés. Enfin, 10% des diplômés gagnent le SMIC soit 1136€ net par mois en décembre 2015.

Les salaires nets mensuels ETP (hors prime et avec prime) sont proches de ceux observés lors de la dernière enquête. La part des diplômés qui touchent le SMIC est également comparable à la promotion précédente et supérieure de 6 points par rapport à la promotion 2011.

### **Quel niveau d'adéquation entre l'emploi et la formation au 1<sup>er</sup> décembre 2014 ?**

Pour 3 diplômés sur 4, l'emploi au moment de l'enquête est en adéquation avec leur projet professionnel de fin d'études et pour 7 sur 10 avec le contenu de leur LPro.

Pour les autres, l'inadéquation entre l'emploi occupé et le contenu de la LPro est une réorientation choisie pour près d'1 diplômé sur 2.

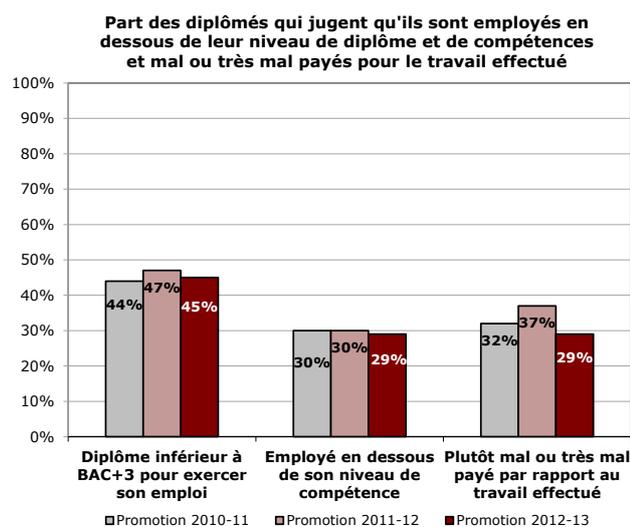
Ainsi, par rapport à l'enquête précédente, le taux d'adéquation ressentie entre l'emploi et le contenu de la LPro est identique. De même, lorsqu'il y a une inadéquation, celle-ci est aussi souvent choisie que pour les diplômés 2012 mais nettement moins que pour la promotion 2011 (7 sur 10 l'avaient alors choisie).

Au moment de l'enquête 45% des diplômés jugent que pour tenir correctement leur emploi un diplôme inférieur à Bac+3 est suffisant. Ce taux est comparable à celui des deux promotions précédentes. En matière de compétences, 29% des diplômés pensent qu'ils ne sont pas employés à leur juste valeur (contre 30% pour les deux promotions précédentes).

Les salariés qui occupent un emploi d'ouvrier/employé et dans une moindre mesure ceux en emploi à durée déterminée jugent plus souvent qu'ils sont employés en dessous de leur niveau de compétence (40% pour les salariés en EDD et 58% pour les employés/ouvriers contre 28% en moyenne) et qu'un diplôme de niveau inférieur à Bac+3 est suffisant pour exercer leurs fonctions (60% pour les salariés en EDD et 69% pour les employés/ouvriers contre 45% en moyenne).

Ainsi, globalement, on observe plus un sentiment de déqualification quant au niveau d'emploi occupé que par rapport au statut précaire des emplois.

Interrogés sur leur salaire, 29% des diplômés considèrent qu'ils sont plutôt mal ou très mal payés par rapport au travail qu'ils exercent. Ce taux est en baisse par rapport à l'enquête précédente et dans une moindre mesure par rapport à celui de la promotion 2011.



Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2015  
Population : Diplômés d'une LPro en 2011, 2012 et 2013 à UT1 répondants aux critères MESR (resp. 150, 161 et 143 individus)

Enfin, notons que 41% des diplômés indiquent qu'ils utilisent tous les jours les compétences acquises pendant leur LPro dans le cadre de leur

pratique professionnelle. 29% utilisent souvent ces compétences, 22% rarement et 8% jamais. On notera que la part des diplômés qui utilisent tous les jours ces compétences est en hausse de 6 points par rapport à la promotion précédente, au détriment de ceux qui y recourent souvent.

### Quelles difficultés d'accès à l'emploi ?

73% des diplômés de LPro considèrent que leur entrée sur le marché du travail s'est déroulée facilement ou très facilement et 14% normalement.

Les 13% de diplômés qui ont rencontré ou rencontrent encore des difficultés évoquent prioritairement le manque d'expérience professionnelle dans le domaine recherché (6 de ceux qui rencontrent des difficultés sur 10 l'évoquent). Le manque de réseau professionnel, de débouchés dans le domaine recherché et d'une ou plusieurs compétences spécifiques sont également évoqués.

### Quelles poursuites d'études après la LPro ?

36% des diplômés de LPro en 2013 ont poursuivi des études l'année suivante. Ce taux est nettement supérieur à celui observé lors des deux enquêtes précédentes (30% pour la promotion 2012 et 29% pour les diplômés 2011).

Ce sont plus souvent ceux qui avaient obtenu un baccalauréat général qui poursuivent des études (41% contre 29% pour les bacs technologiques et 27% pour les bacs professionnels).

Notons également que la poursuite d'études des titulaires d'une LPro Activités juridiques est très fréquente (7 sur 10).

13% des diplômés qui ont poursuivi des études savaient dès leur entrée en LPro qu'ils poursuivraient après. 61% ont décidé de poursuivre des études pendant la préparation de la LPro et 27% après l'avoir obtenue. On n'observe pas de différence sur ce point selon le type de baccalauréat obtenu par les diplômés. Il existe en revanche une différence selon le domaine de la LPro. Alors que 8 diplômés sur 10 qui ont poursuivi des études après une LPro en Activités juridiques savaient déjà à l'entrée en LPro qu'ils poursuivraient des études,

4 sur 10 en LPro Communication et information se sont décidés après l'obtention du diplôme.

Notons par ailleurs que les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études sont entrés sur le marché du travail par choix. En effet, parmi eux 86% ne souhaitent pas poursuivre des études, 6% ont finalement abandonné un projet de poursuite d'études en cours de démarche. Les autres (8%), soit 14 diplômés sur 172 n'ont pas pu poursuivre d'études car leur(s) candidature(s) a(ont) été refusée(s).

Parmi les diplômés de LPro qui ont poursuivi leurs études en 2013/14, on observe quelques particularités selon le domaine de la LPro.

8 diplômés sur 10 d'une LPro en gestion de la production industrielle étaient inscrits en Master. Cela concernait également 3 diplômés sur 4 titulaires d'une LPro Echange et gestion et 2 sur 3 en Communication et Information. 7 diplômés sur 10 d'une LPro Activités juridiques sont inscrits à la préparation du diplôme national des métiers du notariat (ils étaient 9 sur 10 au sein de la promotion 2012) et 3 sur 10 en Master.

Globalement, 1 diplômé sur 5 poursuit ses études à UT1 après la LPro (contre 1 sur 4 et 1 sur 10 pour

les promotions 2012 et 2011). Cela concerne 1 diplômé sur 4 inscrit en Master.

Les diplômés inscrits en Master dans un autre établissement qu'UT1 l'expliquent le plus souvent par le fait que l'université ne proposait pas de master qui les intéressait.

Deux ans après la LPro, 34% des diplômés sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Globalement, les diplômés qui étaient inscrits en Master suivent toujours ce cursus prévu en deux ans. Ceux qui préparaient un diplôme de l'institut des métiers du notariat sont quant à eux souvent entrés sur le marché du travail après une poursuite d'études d'un an.

Enfin, trois années après la LPro, 14% des diplômés suivent toujours des études. Les autres sont entrés sur le marché du travail. C'est le cas de 8 diplômés sur 10 qui étaient inscrits en Master en 2013 qui ont débuté leur recherche d'emploi après deux années passées à préparer ce diplôme.

Ainsi, globalement 3 diplômés sur 4 qui a poursuivi des études après la Licence Professionnelle ont obtenu un nouveau diplôme depuis 2013 (il s'agit majoritairement d'un Master 2).

### **Classification des Licences Professionnelles d'UT1 Capitole par domaine selon la nomenclature de l'HCERES**

Echange et gestion : LPro Gestion des RH en PME – Assistant conseil en droit et gestion des entreprises du secteur agricole – Banque chargé de clientèle particulière – Banque chargé de clientèle professionnelle – Banque chargé de clientèle Expert – Acheteur industriel – Administration et gestion des entreprises du paysage – Gestion des PME et développement durable – Pilotage des activités logistiques industrielles

Communication et information : LPro Chargé de communication et de relation client – Développement d'applications intranet et internet – Administration et développement de sites internet (RTAI)

Agronomie : LPro Métiers du conseil en élevage options Viande, Lait et Porcin

Gestion de la production industrielle : LPro Animateur qualité

Activités juridiques : LPro Métiers du Notariat.

#### **••• Pour en savoir plus**

<http://www.ut-capitole.fr/ofip>

*Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2012, Manon Brézault, Mai 2015*

*Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2011, Manon Brézault, Juin 2014*

*Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2013, Manon Brézault, Mai 2016*